



Lancement d'une concertation sur l'attractivité du métier d'enseignant

(AFP) -

Le ministre de l'Education, Gabriel Attal, a lancé mercredi une concertation avec les organisations syndicales sur l'attractivité du métier d'enseignant, sujet auquel il veut s'atteler, mais sans rouvrir le chantier des rémunérations, au grand dam des syndicats.

Lors d'une réunion mercredi matin, Gabriel Attal a ouvert un cycle de concertations qui doit conduire à la présentation d'un "grand plan d'attractivité et de reconnaissance" face à la crise du recrutement, sur lequel "le ministre souhaite pouvoir faire des annonces avant la fin de l'année civile", a résumé auprès de l'AFP Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT.

"Il a listé un certain nombre de questions qu'il estimait devoir ouvrir au dialogue", autour de trois thèmes: la "formation initiale des enseignants, les conditions de travail et l'évolution de carrière", a-t-elle détaillé.

"C'était assez flou", a jugé Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du second degré (collèges et lycées), relevant notamment que sur les rémunérations, Gabriel Attal "n'a pas la volonté de rouvrir le dossier salaires, ce qui est très problématique".

"Pour l'instant, il n'y a pas de feuille de route particulière", a constaté aussi Elisabeth Allain-Moreno, secrétaire générale du SE-Unsa. "Sur la revalorisation des carrières, le ministre n'est pas rentré dans le détail, et n'a pas remis en question non plus le pacte" enseignant, très critiqué par les syndicats, a-t-elle aussi souligné.

"On lui a bien dit qu'on partageait le constat du chantier prioritaire de l'attractivité", a-t-elle poursuivi. "Mais on lui a dit que ça ne pourrait pas se faire sans courage politique, et qu'à un moment il y aurait des choix à faire, des investissements à revoir".

A l'issue déjà d'un long cycle de concertations mené l'an dernier sur les rémunérations, Emmanuel Macron a annoncé en avril une revalorisation salariale des enseignants, qui entre en vigueur en cette rentrée. Elle prévoit une partie conditionnée à de nouvelles missions (le "pacte") et une partie inconditionnelle (le "socle"). Mais cette hausse inconditionnelle est jugée insuffisante par les syndicats.

Afp le 13 sept. 23 à 15 53.